

MODE D'EMPLOI CHANSON 2023-24

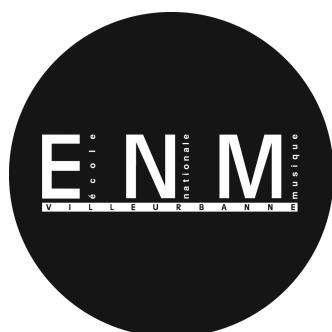


Ce document, réactualisé chaque année, constitue le règlement des études du Département chanson de l'ENMDAD. Il donne également des informations précises sur le fonctionnement des cours ou ateliers et des temps de diffusion.

Il est indispensable à chaque élève d'en prendre connaissance !

Pour l'équipe enseignante,

Jean-Pierre Caporossi (Coordinateur chanson ENMDAD)



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

SOMMAIRE

- LE PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS (p4 à 6)**
- LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES (p7)**
- LES EXAMENS (p8 à 10)**
- LES UV OPTIONNELLES (p11)**
- LES SOIRÉES (p12)**
- LES COURS CHANSON (p13 à 15)**
- NOTE DE RENTRÉE 2023-24 (p16)**

LE PARCOURS DE FORMATION : GÉNÉRALITÉS

De tradition populaire, à la croisée de plusieurs disciplines et esthétiques, la chanson demeure un art de synthèse enraciné dans un patrimoine particulièrement riche et toujours en prise avec une actualité mouvante. Le domaine chanson offre deux types de parcours possibles à l'ENMDAD :

- un parcours contractualisé vous permettant de co-construire votre parcours avec l'équipe enseignante sous réserve de votre admission lors des JIC (Journées d'Information et de Candidature) et des auditions auprès des professeurs concernés. Vous pouvez alors faire l'objet d'un contrat de formation personnalisé (contenus et durées définis avec les enseignants.es) sans préparation de diplôme.
- un parcours en cursus conduisant au CEM (Certificat d'Études Musicales), au DEM (Diplôme d'Études Musicales, à caractère préprofessionnel) ou à l'entrée dans l'enseignement supérieur (Pôles supérieurs, CEFEDM) via le Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES).

Déroulement des études du parcours diplômant :

Si vous êtes déjà inscrit dans l'école (dans n'importe quel département) ou inscrit au département chanson en parcours contractualisé, vous pouvez vous porter candidat au parcours diplômant : l'ouverture des candidatures a lieu en janvier pour l'audition d'entrée en cycle se déroulant en mars-avril. **Aucune personne ne peut rentrer en cursus diplômant chanson sans être déjà élève de l'école.**

Dès votre entrée en cycle, vous prenez connaissance des informations concernant le cursus. L'équipe pédagogique peut éventuellement vous spécifier des conditions particulières (parcours aménagé, reconnaissance d'équivalences, suivi obligatoire de certains enseignements sur une période donnée etc.).

Du fait d'une grande diversité de profils et de pratiques possibles dans le département chanson, la structuration par cycle qui va suivre demeure souple et indicative : chaque personne a la possibilité, en accord avec l'équipe pédagogique, de développer son parcours en fonction de ses centres d'intérêt, de ses besoins et de son rythme. L'équipe pédagogique qui est bien sur garante de ce parcours, pourra en revoir les modalités à chaque fin de cycle, voire, si nécessaire, lors de RV anticipés du collège d'enseignants du département.

Vous êtes tenus de satisfaire à un ensemble de critères pour l'obtention du Diplôme d'Études Musicales (DEM) ou du Certificat d'Études Musicales (CEM) : validation de sessions de cours, d'ateliers, de conférences, validation d'UV (contrôle continu et épreuves terminales spécifiques), examen terminal devant jury (l'obtention du DEM se fait sur la base de 50% de contrôle continu et 50% d'examen terminal).

En plus des compétences à acquérir dans le cadre d'un « socle commun » à l'ensemble des élèves, vous pouvez, si vous le souhaitez et en concertation avec l'équipe pédagogique, choisir un parcours spécialisé vous permettant de valoriser des compétences spécifiques : Interprète, Auteur, Compositeur/Arrangeur, Auteur/Compositeur/Interprète (ACI), Choriste, Instrumentiste accompagnateur. Cette dimension est prise en compte lors de l'attribution de la note de contrôle continu et peut faire l'objet d'une évaluation spécifique.

L'assiduité, le comportement, les congés, l'implication dans la vie de l'école :

L'assiduité, la ponctualité et le comportement en cours sont des aspects pris en compte prioritairement par les professeurs durant le parcours de formation.

3 absences non justifiées (le simple fait d'avertir ne constitue pas une justification) peuvent vous valoir un courrier de la scolarité indiquant que vous êtes démissionnaire de fait du cours concerné, sans autre préavis. Prenez donc soin de bien communiquer auprès de vos profs dont l'avis est pris en compte par les services de la scolarité avant toute décision. Prenez également soin, si vous souhaitez démissionner, d'en informer rapidement vos profs et le service scolarité afin de ne pas prendre inutilement la place de quelqu'un d'autre.

Les absences ainsi que tout problème de comportement (retards à répétition, travail systématiquement non effectué, comportement incompatible avec la vie en groupe) peuvent faire l'objet d'une exclusion d'un cours (sur simple décision du prof concerné), du cursus dans son ensemble (sur décision du collège de prof.), voire de l'ENMDAD (sur proposition du collège de profs et décision de la direction).

Vous pouvez solliciter auprès de la scolarité un congé d'un an qui, s'il est accepté, vous permet de réintégrer le Département à l'issue de la période concernée (Attention, sauf dérogation ou situation particulière comme une entrée au CFMI par exemple, vous ne pouvez prendre qu'un an de congé sur toute votre scolarité).

L'implication dans la vie de l'école (participation à des projets et événements, collaborations avec d'autres élèves etc), fait partie intégrante de votre parcours de formation. Elle inclue même l'obligation pour les 3èmes cycles renforcés et PPES, d'organiser et de mener un certain nombre d'événements en autonomie.

Les cycles :

CYCLE 1 (1C) : *Découverte / Initiation / Apprentissage des fondamentaux / Acquisition de l'autonomie / Commencer à s'impliquer dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation musicale (les bases), la pratique collective (particulièrement la pratique polyphonique), l'initiation à la pratique instrumentale (visant à la fois à compléter sa formation musicale et à s'initier à l'accompagnement) et l'acquisition d'une certaine autonomie dans le travail (savoir trouver des personnes ressources, savoir s'organiser et travailler seul ou en groupe).

CYCLE 2 (2C) : *Consolidation des fondamentaux et de l'autonomie / Ouverture aux différentes esthétiques et spécialités / Affirmation progressive d'une spécialité ou d'une esthétique vers laquelle on aura plus d'affinités / Affirmation progressive d'un projet artistique personnel / implication dans la vie de l'école.*

Ce cycle met l'accent sur la formation vocale (trouver « sa voix »), la consolidation des bases en formation musicale, la pratique collective dans un sens plus large (vivre plusieurs expériences), la découverte de plusieurs esthétiques musicales et l'amorce d'un ou plusieurs projets personnels (au moins dans leurs fondements).

CYCLE 3 (3C) : *Consolidation et enrichissement des acquis / Implication plus prononcée dans « son environnement » et dans la vie de l'école / Projet artistique personnel.*

Ce cycle met l'accent sur une pratique amateur de bon niveau et la construction d'un projet personnel. Il prépare au CEM (Certificat d'Études Musicales) délivré par l'établissement. Une passerelle vers le Cycle 3 renforcé (3CR) est également possible.

CYCLE 3 R (3CR) : *préprofessionnalisation.*

Ce cycle s'achève par le DEM (Diplôme d'Études Musicales) délivré par l'établissement.

PARCOURS PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PPES) : *préprofessionnalisation et préparation aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur (CEFEDM, Pôles Supérieurs). **Possibilité de cumul avec le 3CR.***

Ce parcours **de deux ans**, dont l'audition d'entrée le 6 octobre 2023, s'effectuera devant un jury composé de deux personnalités extérieures, d'un membre de la direction et de deux profs du département chanson, s'achèvera en fin de deuxième année par le passage d'au moins un concours d'entrée : au CEFEDM qui prépare au Diplôme d'Etat (DE) de Professeur de Musique **ou** dans un Pôle Supérieur, qui prépare, en plus du DE, à la Licence de musicologie appliquée et au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM).

Seul le PPES ouvre droit au statut d'étudiant dans les Conservatoires (dont l'ENMDAD).

LES INSCRIPTIONS ET VALIDATIONS OBLIGATOIRES

Durant le 1^{er} Cycle :

- inscription à une pratique collective chaque année du cycle (polyphonique ou non) (1)
- inscription à une pratique instrumentale d'accompagnement (2)
- inscription en Formation Musicale (FM)

Durant le 2^{ème} Cycle :

- inscription en Formation Vocale (FV) chanson (selon avis du collège de prof)

(Durant les 1^{er} et 2^{ème} Cycle) :

- validation d'1 année de pratique polyphonique dans un chœur avec répertoire écrit (3)

Durant le 3^{ème} Cycle (3C ou 3CR) et le PPES :

- Inscription en FV chanson (selon avis du collège de prof)
- UV environnement de la Pratique amateur (pour les CEM seulement)
- Réalisation du projet personnel ENMDAD (pour les DEM et PPES seulement)
- Réalisation du projet sur le territoire de Villeurbanne (pour les PPES seulement)
- Réalisation d'un mémoire de 30 pages (pour les DEM et PPES seulement) **à rendre le 24 mai 2024 au plus tard** (casier de JP Caporossi). Soutenance fin juin 2024.
- Compléments de sessions ou d'UV selon appréciation du collège de profs (pour les DEM et PPES seulement) : pratique collective / interprétation / objectif scène / composition arrangement / ateliers d'écriture / culture
- Organisation ou co-organisation d'événements (scènes ouvertes, mini-conférences etc)

Durant l'ensemble du cursus et au plus tard l'année du CEM, du DEM ou de la 2^{ème} année PPES :

- validation d'une pratique instrumentale d'accompagnement (niv1)
- validation d'1 session d'interprétation
- validation d'1 session « objectif Scène »
- validation de l'UV « culture chanson » (histoire et analyse)
- validation du BEM de FM
- validation d'1 session « composition arrangement chanson niv1 » (DEM et PPES seulement)
- validation d'1 session d'écriture de textes (4) (DEM et PPES seulement)
- validation de l'UV Harmonie Jazz niv2 (DEM et PPES seulement)
- validation de 12 conférences (DEM et PPES seulement)
- validation d'une UV optionnelle Théâtre, Danse ou MAO (voir p10) (DEM et PPES seulement)

Dérogations possibles sur appréciation du collège de profs et dans les cas suivants :

- Sessions ou UV validées avant votre entrée en cursus (hors cycle)
- Enseignements suivis dans le cadre du parcours jeune du département
- Enseignements déjà suivis, validations déjà obtenues à l'extérieur du département ou de l'ENM
- Entrée directe dans un cycle supérieur
- Attente d'une place dans le cours concerné

- (1) La Caravane, La Claque, Atelier d'improvisation, Ensemble vocal « Chants du monde », Ensemble Culture d'Amérique latine, ainsi que toute pratique collective vocale ou instrumentale ENM
- (2) Guitare, Piano claviers ou toute pratique instrumentale d'accompagnement à l'ENM (instrument polyphonique)
- (3) La Caravane, La Claque, Ensemble vocal « Chants du monde », ainsi que toute pratique de chœur écrit à l'ENM
- (4) Atelier d'écriture d'Élisabeth Herbepin ou Atelier d'écriture de Jérôme Rousseau (Ignatus)

LES EXAMENS

Dates : du 25 au 29 mars 2024 Salles Brassens (passage sur scène) et Gainsbourg (entretien avec le jury). **Entrées 3CR le 29 mars 2024** (jury présidé par la direction).

Candidature : lettre de motivation, adressée à Mr le Directeur de l'ENMDAD, à déposer dans le casier de JP Caporossi (coordinateur chanson) **le 25 janvier 2024 au plus tard**. Cette lettre (1 page maximum) doit faire ressortir les grandes lignes de votre parcours, de votre motivation et de vos projets.

1^{ère} délibération du département pour la validation des candidatures : **début février 2024**.

Convocation par mail et voie d'affichage (dates et horaires de passage) : **début février 2024**.

. ENTRÉE EN CYCLE 1 :

(1 an minimum de présence au sein de l'école requis pour l'entrée en 1^{er} Cycle à savoir : être dans l'école depuis 2022-23 au moins pour passer les examens d'entrée en cycle en mars 2024).

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu pour chaque cours (*pas de validation obligatoire en contrôle continu, mais prise en compte de celui ci pour l'évaluation globale du candidat, avec, en particulier : l'assiduité, le travail personnel et l'implication dans les cours déjà suivis*).

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation scénique (*Balance de 15 mn, passage sur scène de 10 mn*) **en autonomie** (seul ou accompagné des musiciens de son choix), **sonorisée ou non**.

Cette prestation doit inclure **au moins un texte en français** (reprise ou création) et **une reprise** (français ou autre langue) : toutes les esthétiques musicales sont admises !

Une configuration technique de base ainsi que des instruments et amplis sont mis à votre disposition en salle Brassens : petit système son utilisable en autonomie avec 8 entrées accessibles sur table de mixage (effets intégrés), 2 DI, 3 micros-chant sur pied, 1 ampli basse, 1 ampli guitare, 1 piano droit, 1 batterie, 1 Conga, 1 basse électrique.

Attention, si vous êtes sonorisé, il vous appartient de bien vérifier que cette configuration technique répond à vos besoins et d'amener vos instruments et accessoires (jacks, stands, pédales etc) non présents dans cette salle.

CRITÈRES. Le jury (équipe d'enseignants) n'attend pas que cette prestation soit la finalité d'un projet « abouti » mais elle doit donner une idée :

- *de l'univers et de la personnalité artistique du candidat.*
- *de ses qualités de présence et d'interprétation.*
- *de son niveau de pratique de la chanson.*
- *de sa capacité à adapter son niveau au programme choisi.*

- Entretien avec le jury (10 mn) :

CRITÈRES. Cet entretien doit permettre au candidat :

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif par rapport à l'expérience vécue.*
- *de mettre en valeur son profil, ses centres d'intérêt, ses motivations, et ses atouts.*
- *de se montrer crédible vis à vis du jury quant à sa disponibilité et son sérieux pour suivre un cursus impliquant différents enseignements et différents types d'engagement dans l'école.*
- *de montrer au jury qu'il est apte à s'intégrer dans une pratique ou dans des cours collectifs.*

. ENTRÉE EN CYCLE 2 (fin de cycle 1 -AEM-) :

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1, avec un plus grand niveau d'exigence (acquisition des fondamentaux et autonomie dans le travail), vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours et validation de la pratique collective.

. ENTRÉE EN CYCLE 3 (fin de cycle 2 -BEM- et accès au CEM) :

Dispositif identique à l'entrée en Cycle 1 et 2, avec un plus grand niveau d'exigence (ouverture culturelle, capacité à s'inscrire pleinement dans une pratique collective, capacité à porter un projet artistique personnel), vérification de l'assiduité et du contrôle continu pour chaque cours et validation de la pratique polyphonique.

. ENTRÉE EN CYCLE 3 RENFORCÉ (fin de cycle 2 -BEM- et accès au DEM) :

Une passerelle reste possible entre le cycle 3 et le 3CR.

Attention, une présence minimale de 2 années en 3CR est nécessaire pour valider le DEM.

1. Examen de la lettre de motivation du candidat.

2. Vérification du contrôle continu

Idem entrée en cycle 3, en vérifiant bien que le candidat pourra, durant son 3CR, valider l'ensemble des UV, conférences, projets ou enseignements non encore validés dans les cycles précédents et qu'il sera en capacité : d'aboutir un projet artistique en vue du DEM, de s'impliquer dans la vie de l'école.

3. Validation par épreuves terminales :

- Mise en situation sur du patrimoine : interprétation d'une chanson sur une liste imposée de 3 titres, communiquée en février et choisie sur place par le jury. Le(la) candidat.e doit être autonome (seul.e ou accompagné.e des musicien.e.s de son choix).

CRITÈRES : capacité à « s'approprier » une chanson du répertoire, à apporter « un point de vue créatif » sur le titre en question et à montrer des qualités de présence et d'interprétation.

- Mise en situation scénique (devant un jury interne présidé par la direction : *balance de 15 mn, passage sur scène de **15 mn** en autonomie*, seul ou accompagné des musicien.e.s de son choix, sonorisé ou non).

CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence et auxquels se rajoutent la dimension « créative » et une nécessaire cohérence du programme.

- Entretien avec le jury (10 mn) :

CRITÈRES : idem entrée cycle 1, 2 et 3 avec un plus grand niveau d'exigence.

. ENTRÉE en Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (PPES) :

Idem entrée en 3CR avec en plus :

- commentaire et analyse de 5 à 10mn de la chanson de patrimoine choisie par le jury parmi les 3 imposées dans la mise en situation patrimoine
- la mise en situation scénique accompagnée d'au moins 1 personne
- un jury incluant deux personnalités artistiques extérieures

TUTORATS 3C, 3CR, PPES : dès l'entrée en cycle 3, il vous est désigné chaque année un(e) tuteur(trice) parmi les profs du département pour vous accompagner durant la suite de votre parcours (interface avec l'administration, réponse à vos questions, etc.). Si vous êtes en 3CR ou PPES, vous pouvez choisir librement votre tuteur(trice) de mémoire. **Par défaut, ce sera le (la) tuteur (trice) 3CR ou PPES.**

. FIN D'ÉTUDES CEM, DEM et PPES :

1. Vérification du contrôle continu pour chaque cours suivi, même non obligatoire, sur l'ensemble du cursus. L'implication dans la vie de l'école est également prise en compte pour l'évaluation globale du candidat. **Une note sur 5** est ensuite délivrée par le collège de profs du département prenant en compte : l'assiduité et la ponctualité, la progression durant la formation, l'implication dans la vie de l'école, les qualités artistiques, les connaissances et savoirs faire acquis.

2. Validation par épreuves terminales :

- Mémoire et soutenance de mémoire (DEM et PPES seulement, avec jury interne présidé par la direction) : les mémoires sont à rendre **le 24 mai 2024 au plus tard** dans le casier de JP Caporossi (Format numérique PDF + 3 exemplaires imprimés).

- Mise en situation scénique et entretien

DEM (en présence d'un jury présidé par la direction **le 7/05 en SAD**) : prestation de **25-30mn** Salle A. Duhamel, accompagnée **d'au moins 2 personnes**, sur un projet personnel de création (choix libre de compositions et -ou- de reprises revisitées). **Cette prestation doit inclure une « déclinaison particulière » pour l'occasion** afin de ne pas être l'exacte réplique d'un projet qui tourne déjà. **La créativité, la cohérence, la présence scénique, la qualité du répertoire et la qualité d'interprétation sont les éléments évalués en priorité.**

CRITÈRES : être entouré d'au moins deux personnes (instrumentistes, chanteurs, beat boxers DJ, comédiens, danseurs, plasticiens etc) faisant partie intégrante du projet (leur présence ne peut être ponctuelle ou anecdotique !). Cette prestation est l'aboutissement du projet artistique durant le cycle. Elle doit permettre de « révéler » :

- *l'univers et la personnalité artistique du (de la) candidat.e*
- *une cohérence dans la démarche artistique et dans le programme choisi*
- *des qualités certaines de présence et d'interprétation*
- *un très bon niveau de pratique*
- *la maîtrise d'une ou plusieurs esthétiques « chanson », auxquelles le (la) candidat.e se réfère à travers son projet artistique personnel*
- *une dimension créative et une capacité à s'approprier et à incarner un répertoire (qu'il s'agisse de créations ou de reprises).*

- Entretien de 15 mn avec le jury.

CRITÈRES : cet entretien doit donner l'occasion au (à la) candidat.e :

- *de formuler un retour sur sa prestation et de montrer ainsi au jury sa capacité à être lucide et constructif sur l'expérience vécue.*
- *de parler de son parcours, de son projet artistique et professionnel.*

Une note sur 5 est attribuée par le jury puis ajoutée à celle de contrôle continu : le DEM est obtenu à partir de 6/10, sous réserve des validations éventuellement en cours.

CEM (en présence du collège de profs et d'au moins une personnalité extérieure) : prestation de **25-30mn** et entretien **de 15mn** dans un cadre interne ou externe à l'ENM (lieu partenaire ou lieu choisi par le (la) candidat.e). Le choix de la formation sur scène et le choix du programme sont totalement libres. Les critères d'évaluation et la notation de la prestation et de l'entretien sont identiques à ceux du DEM, adaptés bien sur, aux exigences d'une pratique amateur de bon niveau. Une note de contrôle continu sur 5 est également attribuée.

PPES : pas d'examen terminal de sortie (passage des concours d'entrée dans l'enseignement supérieur)

LES UV OPTIONNELLES

(une UV au choix imposée pour la validation du DEM)

UV DANSE :

Intervenant : Marie Zénobie Harlay (infos et inscriptions : mz.harlay@enm-villeurbanne.fr consulter également le tableau ateliers, se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : pluridisciplinaire (comédiens, instrumentistes, chanteurs ...)

Volume horaire : 60h (soit 2h hebdo le lundi matin) + répétitions + représentations.

Objet : sensibilisation à la danse et acquisition d'outils corporels en opérant un lien avec sa propre pratique.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

UV MAO :

Intervenants : Guillaume Dussably (Son et MAO Studio) et J.P. Caporossi (Son et MAO Live), en alternance (infos et inscriptions auprès de JP Caporossi)

Public : élèves du département chanson (débutants et intermédiaires)

Volume horaire : de 12 à 15 séances d'1h30 le Mardi matin avec Guillaume Dussably, puis 3 séances de 3h avec JP Caporossi le Jeudi matin, Vendredi après-midi et Samedi matin (2 sessions : **25-26-27/01/2024** ou **6-7-8/06/2024** incluant la sonorisation des scènes ouvertes chanson).

Du travail personnel sera demandé entre les séances de MAO studio (ordinateur personnel requis !).

Objet :

- les « bases du son », de la prise à la diffusion, en home studio et en live,
- les bases de la synthèse analogique,
- les bases du sampling,
- la gestion d'effets,
- l'utilisation d'un logiciel d'arrangement (midi et audio) tel que Ableton Live.

A l'issue de cette passerelle, l'étudiant devra avoir acquis certaines bases et pouvoir utiliser l'outil « son et MAO » de manière autonome pour :

- la réalisation de maquettes simples,
- la mise en place de répétitions et de concerts pour petites formations et sur de petites jauges.

Validation : participation assidue sur 1 année (une 2ème année à titre dérogatoire seulement).

UV THEATRE :

Intervenant : Caroline Boisson (inscriptions auprès de la scolarité jusqu'à mi déc : se signaler auprès de JP Caporossi)

Public : Comédiens, élèves en chant classique, en direction de chœur ou en chanson.

Volume horaire : pour 1 année, il s'agit de 8 RV de 3h le mardi de 9h30 à 12h30 entre février et avril puis 1 restitution au théâtre de l'Iris.

Objet : Travail corporel / Concentration / Respiration / Relaxation / Ecoute / Adresse / Présence au partenaire / Rapport à l'espace et au temps / Rythme / Engagement physique et concret / Emotions : leur identification et utilisation à travers le travail du Comédien / Improvisation / Application des éléments techniques au service de la construction dramatique, de l'invention et de la représentation.

Validation : participation assidue sur 2 années (soit 2x24h d'atelier en tout + les restitutions).

LES SOIRÉES 2023-24

. **SOIRÉES PUBLIQUES DU DÉPARTEMENT** en Salle Antoine Duhamel (SAD) ou hors les murs :

Il y a 4 soirées de décembre à juin (2 en SAD et 2 hors les murs à À Thou bout d'Chant -ATBC et Salle des Rancy). Vitrine du département, ces soirées sont des temps forts et se veulent refléter notre richesse et notre diversité ! La programmation est assurée par le collège enseignant chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent. **Dates (sous réserve) : 7/03, 18/06 (Caravane en temps fort), Horaire : 19h30 SAD. Soirées chanson à À Thou Bout de Chant, Salle Léo Ferré et Salle des Rancy encore à définir.**

. **SOIRÉES CABARETS** en SAD :

Il y a 2 soirées de décembre à juin (en SAD).

Ces soirées sont articulées autour du travail des interprètes et Auteur.i.c.e.s Compositeur.i.c.e.s Interprètes (ACI) du département, ponctué par d'autres propositions artistiques..

La programmation est assurée par le collège enseignant chanson. Chaque soirée est coordonnée par un prof différent. **Dates : 21/12, 12/03, Horaire : 18h30 SAD**

. **SOIRÉE INTERNE** en West Side (**non ouverte aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**) :

Il y a 1 soirée par an en novembre ou décembre.

Cette soirée vise à la fois la convivialité, une première rencontre artistique entre élèves et le fait de pouvoir partager du « work in progress ». La programmation de cette soirée est assurée par le collège enseignant chanson. **Dates : 1/12 (West Side), Horaire : 20h**

. **SOIRÉES SCÈNES OUVERTES** en West Side :

Il y a 2 soirées par an de janvier à juin.

Ces soirées visent également la convivialité, les rencontres artistiques et le fait de pouvoir partager du « work in progress », mais sont entièrement gérée par les élèves (organisation, inscriptions, technique, présentation etc.).

Il est doit être communiqué à JP Caporossi, 10 jours au plus tard avant la soirée, le nom d'au moins un référent élève pour l'organisation et de 3 référents élèves pour la technique (élèves ayant validé le module SON/MAO live du département ou pouvant justifier de compétences techniques et d'une connaissance du matériel en WS).

2 profs sont présents pour des questions de sécurité, conformément au règlement de l'école.

Dates : 26/01, 7/06 (West Side), Horaire : 20h

. **SOIRÉES PUBLIQUES DES COURS** : participation uniquement des élèves inscrits aux cours en question (soirée « Petite académie » par exemple). **Soirée Petite Académie : 24/06 (West Side), Horaire : 19h30. Soirée Caravane : 18/06 (SAD) durant la soirée publique chanson, Horaire : 19h30.**

. **SOIRÉE DEM BLANC** en West Side : (**Non ouverte aux spectateurs extérieurs à l'ENM !**)

Date : 5/04 (West Side) Horaire : 20h / DEM : 7/05 en SAD

. **ÉVÉNEMENTS OU SOIRÉES HORS LES MURS** :

Ces matinées ou soirées se déroulent chez nos partenaires (Agend'arts, Salle des Rancy, A Thou bout d'chant) :

- 1ères parties hors les murs salle des Rancy : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène » : ?
- plateaux chansons ENM : participation sur proposition des profs du cours « Objectif Scène »,
- concerts nomades (centres sociaux, écoles, MJC) : accessibles à toute personne ou groupe cooptés par un prof de l'ENM.
- Rencontres autour de l'environnement professionnel en partenariat avec le Labo du CRR

LES COURS CHANSON

COURS CHANSON ENIMDAD 2023-24

Les cours suivis d'une * ne sont pas accessibles aux candidatures tout public cette année (réservés aux élèves en cursus diplômant)
Les cours soulignés sont de nouveaux cours ou des cours réaménagés

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
LA CARAVANE	Pratique vocale polyphonique et individuelle en vue de la création d'un spectacle	Elisabeth Herbein et Frédéric Allélat	Lundi 19h30-21h30 + 2 week-end + le spectacle et les répétitions	Tous niveaux à partir de 16 ans	Une chanson en français au choix a capella et entretien
LA CLAQUE	Ensemble voix et percussions corporelles	Jean-Pierre Caporossi	Lundi 16h-17h15 (Gpe 1) Mercredi 10h15-11h30 (Gpe 2) + Ateliers occasionnels Mercredi 20h-22h et concerts	Tous niveaux à partir de 16 ans (sont requis : la capacité à tenir une voix simple dans un choeur, un minimum de dissociation)	Entretien et test, sans préparation exigée : assise rythmique / dissociation / tenue d'une voix en choeur.
ATELIER COLLECTIF	Ensemble vocal polyphonique	Prof en cours de recrutement	Mercredi 18h-20h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Non encore définies
ATELIER D'IMPROVISATION	Ensemble polyphonique d'improvisation vocale	Éric Moulin	Mardi 12h-15h	Tous niveaux	Audition + Entretien
ENSEMBLE POLYPHONIQUE CHANTS DU MONDE	Ensemble vocal polyphonique	Elisabeth Herbein	Mardi 19h30-21h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition d'un morceau chanté au choix + déchiffrage envoyé à l'avance
ENSEMBLE CULTURES DE L'AMÉRIQUE LATINE	Ensemble vocal et instrumental	Orio Martinez Codinachs	Jeudi 18h-19h30	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition d'un morceau au choix + entretien
INTERPRÉTATION ACI	Atelier d'interprétation spécifique pour Auteurs-Compositeurs-Interprètes	Elisabeth Herbein	Mardi 18h-19h30	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Une chanson au choix a capella et entretien
INTERPRÉTATION	Atelier d'interprétation de chansons du répertoire	Anne Fromm et Frédéric Allélat	Jeudi 15h-18h (2 sessions de 9 sem chacune)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 17 ans	Une chanson au choix a capella et entretien
OBJECTIF SCÈNE	Dispositif d'accompagnement de groupes ou d'Auteurs Compositeurs Interprètes sur scène	Elisabeth Herbein / Jean-Pierre Caporossi	Jeudi 18h-22h / Vendredi 9h15-13h15 (disponibilité requise sur les 2 créneaux) / 18h de travail de plateau + de 12h d'observation sur l'année + concerts	Niveaux avancés à partir de 16 ans (avoir un répertoire de compositions originales d'au moins 20 mn, quelque soit l'esthétique : chanson, pop, rock, hip hop etc)	Audition (prestation live d'au moins 2 titres, éventuelles écoutes de supports audio ou vidéo) et entretien.
ATELIER DE COMÉDIE MUSICALE AMÉRICAINE	Polyphonies et chants individuels mis en scène	Anne Fromm et Frédéric Allélat	Jeudi 13h-15h (19 séances sur l'année)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Une chanson en anglais au choix a capella et entretien
ATELIER D'ÉCRITURE 1	Atelier d'écriture de textes débutants	Elisabeth Herbein	Lundi 16h-18h	Niveaux débutant et intermédiaire à partir de 16 ans	Envoi de textes

INTITULÉ	OBUJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
ATELIER DÉCRITURE 2	Atelier d'écriture de textes avancé	Jérôme Rousseau (Ignatus)	Vendredi 9h15-12h15 (Gpe1) 14h-17h (Gpe2)	Niveaux avancés à partir de 18 ans	Envoi de textes
ACCUEIL D'AUTEURS	Accompagnement personnalisé d'auteurs-compositeurs	Élisabeth Herbein	Lundi 14h-16h (6 ou 7 RV individuels dans l'année)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Envoi d'au moins 3 textes et d'enregistrements de chansons originales
COMPOSITION ARRANGEMENT CHANSON	Cours de composition et d'arrangement	Jean-Pierre Caporossi	Lundi 13h45-15h45 (niv1) Jeudi 13h45-15h45 (niv2 et 3 une fois sur deux)	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans (bonne expérience de la composition en autodidacte ou solide formation musicale requis)	Entretien et écoute d'au moins 5 extraits de compositions ou d'arrangements
COMPOSITION ARRANGEMENT POUR GUITARE-VOIX	Cours de guitare pour la composition et l'arrangement	Oriol Martinez Codinachs	Mardi 15h-16h30	Guitaristes-chanteurs de niveaux intermédiaire ou avancé à partir de 16 ans (bonne expérience de la composition en autodidacte ou solide formation musicale sont requis)	Écoute d'au moins 2 morceaux guitare-voix + entretien
CULTURE ET ANALYSE CHANSON	Cours d'histoire et d'analyse de la chanson (patrimoine et actualité)	Jean-Pierre Caporossi	Jeucl 16h-17h30	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien (intérêt pour la chanson et les musiques actuelles)
UN PETIT COIN DE THÉORIE	Cours de théorie musicale au travers du répertoire chanson	Oriol Martinez Codinachs	Jeucl 16h30-17h30	Débutants et intermédiaires à partir de 16 ans	Simple entretien
FORMATION VOCALE *	Cours de chant en groupe, petit groupe et/ou individuel	Pascale Aufret	Lundi 12h30-19h30 Jeucl 13h-20h	Niveaux intermédiaires et avancés à partir de 16 ans	Audition avec liste imposée à communiquée préalablement et entretien (audition commune à tous les cours de Formation vocale)
CONNÂTRE SA VOIX	Cours collectif d'entraînement vocal	Élisabeth Herbein	Mercredi 11h-12h	A partir de 16 ans, avoir une pratique vocale régulière	Une chanson au choix à capella et entretien
GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT	Cours en petit groupe de guitare acoustique	Oriol Martinez Codinachs	Groupe 1 : Mardi 11h-12h Groupe 2 : Mardi 12h-13h Groupe 3 : Mardi 14h-15h Groupe 4 : Mardi 17h-18h Groupe 5 : Mercredi 16h-17h Groupe 6 : Jeucl 15h30-16h30	Tous niveaux à partir de 16 ans	Audition ou entretien pour les débutants
PIANO / CLAVIERS D'ACCOMPAGNEMENT *	Cours de piano et claviers en groupe de 3 personnes	Jean-Pierre Caporossi	Mercredi 13h30-15h30 (1h/sem)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
PIANO D'ACCOMPAGNEMENT *	Cours de piano en groupe de 3 personnes	Éric Moulin	Mardi 10h-12h / 15h-18h (1h/sem)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien

INTITULÉ	OBJET DU COURS	PROFESSEUR	HORAIRES	ÂGE ET NIVEAU	MODALITÉS D'AUDITION
PIANO D'ACCOMPAGNEMENT *	Cours de piano en groupe de 3 personnes	Frédéric Allélat	Jeudi 9h-17h (1h/tous les 15)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
MISE EN PLACE *	Cours de mise en place de chansons avec pianiste en groupe de 2 personnes	Éric Moulin	Mardi 10h-12h / 15h-18h (1h/sem)	Tous niveaux à partir de 16 ans	Simple entretien
GUITARE ENFANTS/ADOS	Cours en petit groupe de guitare acoustique et/ou élect.	Oriol Martinez Codinachs	Groupe 1 : Mercredi 14h-15h Groupe 2 : Mercredi 15h-16h	Enfants/ados	Audition ou entretien pour les débutants
LES SONNETTES	Ensemble vocal d'enfants (polyphonie et chant solo)	Sylvie Achard	Mercredi 14h15-15h45	Tous niveaux de 8 à 11 ans	Pas d'audition
IL ÉTAIT UNE VOIX	Ensemble vocal d'enfants (polyphonie et chant solo)	Laurence Ravasi	Mercredi 14h15-15h45	Tous niveaux de 8 à 11 ans	Pas d'audition
ATELIER 12-14	Ensemble vocal polyphonique d'adolescents	Pascalie Auffret	Mercredi 15h30-17h	Tous niveaux de 12 à 14 ans	Entretien et simple test, sans préparation exigée.
LA PETITE ACADEMIE	Pratique collective et individuelle de la chanson, de l'écriture à l'interprétation, pour adolescents	Élisabeth Herpepin	Lundi 18h-19h30	Tous niveaux de 15 à 18 ans	Une chanson au choix à capella et entretien

Pratique Collective	Création / Invention	Culture	Formation vocale et instrumentale	Parcours Jeune
---------------------	----------------------	---------	-----------------------------------	----------------

ATTENTION :

Les Cours d'interprétation, Formation vocale, Connaître sa voix, Piano, Guitare, Compo Arggt Guit.Voix, Un p'tit coin d'théorie, mais aussi les cours de FM (pros de FM de l'ENM) et d'harmonie Jazz ne peuvent pas être pris en cours unique (nécessité d'être admis à au moins un autre cours à l'ENM)

Les ateliers et UV optionnelles type "MAO, Danse, Théâtre" feront l'objet d'une communication spécifique



NOTE DE RENTRÉE 2023-24

Vous êtes en cursus diplômant chanson :

La Journée d'information et de candidature (JIC) qui vous est réservée aura lieu le **Jeudi 7 sept à 15h en salle West Side (accès par le parking ENM)** :

15h-15h45 : temps d'information et d'échange collectif avec les profs et la direction de l'école

15h45-18h45 : rencontres individuelles avec les profs et inscriptions

Votre présence à 15h est indispensable ! Si vous ne pouvez-vous rendre à cette journée, vous devez vous faire représenter par quelqu'un qui sera en mesure de communiquer très clairement vos vœux et vos disponibilités.

Attention :

1. Si vous n'avez pas renvoyé votre dossier de réinscription en mai, il vous faudra obligatoirement passer par la JIC chanson tout public du 11 septembre en SAD
2. Même réinscrits administrativement, vous devez avertir, le 7 sept au plus tard, vos profs de la reprise des cours déjà suivis en 2022-23, sans quoi, ils risquent de prendre quelqu'un d'autre à votre place.

Vous n'êtes pas en cursus diplômant chanson :

La Journée d'information et de candidature (JIC) du **11 sept** aura lieu de 15h à 19h20 en SAD. Vous pouvez d'ores et déjà réserver en ligne via le site ENM un créneau de 20mn pour y rencontrer les enseignant.e.s, afin d'éviter les queues interminables.

3. Si vous avez bien renvoyé votre dossier de réinscription en mai, vous ne devrez-vous rendre à la JIC du 11 sept **que pour de nouveaux cours**. Vous devrez cependant avertir vos enseignant.e.s de votre reprise des cours déjà suivis en 2022-23 le 7 septembre au plus tard : attention, sans nouvelles de votre part, même réinscrit.e, vos profs pourront prendre quelqu'un d'autre à votre place !
4. Si vous n'avez pas renvoyé votre dossier de réinscription en mai, il vous faudra obligatoirement passer par la JIC du 11 septembre.

Vous êtes nouvelles.aux :

La Journée d'information et de candidature (JIC) **pour les plus de 15 ans le 11 sept** aura lieu de 15h à 19h20 en Salle Antoine Duhamel (SAD), **pour les moins de 15 ans le 6 sept** de 16h à 19h20 en SAD. Vous pouvez d'ores et déjà réserver en ligne via le site ENM un créneau de 20mn pour y rencontrer les enseignant.e.s, afin d'éviter les queues interminables.

Une **réunion d'information pour les plus de 15 ans**, en présence de tous les profs, aura lieu le **7 sept** à 19h Salle West Side (entrée par le parking de l'école).